



DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU 80 AU CSA-SD DU 2 JUILLET

Aujourd'hui ont lieu les corrections des épreuves du DNB. Contrairement à ce qui avait été négocié et acté en groupe de travail examens, les corrections ne se font pas sur deux matinées, mais sur une journée complète. Nous devons être informé.es d'un éventuel changement en fin de semaine dernière, nous n'avons eu aucune information.

Nous avons vécu ces dernières semaines deux épisodes caniculaires inédits en mai et en juin. Les collectivités peuvent bénéficier depuis 2023 d'un Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique. Celui-ci a d'ailleurs été divisé par trois depuis sa création. Où en est-on de l'utilisation de ce fonds vert pour la rénovation, notamment thermique, des bâtiments scolaires de la Somme ? Qu'en sera-t-il en 2026- 27 ? Chaque année, les collègues de certaines écoles et certains établissements relèvent des températures incompatibles avec des conditions décentes d'enseignement et le signalent par le biais de fiches du RSST : 15°C en hiver, 35°C en été ne sont pas acceptables ! 73 fiches RSST ont été émises en « risques liés aux ambiances thermiques » en 5 jours souvent avec des relevés de températures dépassant les 28°C. L'INRS préconise pourtant que « pour un travail de bureau, la température de confort thermique se situe autour de 21 à 23 °C en hiver, et entre 23 et 26 °C en été ». Ainsi selon le décret n°2025-482 du 27 mai 2025, l'employeur doit veiller en toute saison à maintenir une température adaptée à l'activité des travailleurs et des travailleuses. Le plan ministériel face aux vagues de chaleur indique aussi « des repères techniques possibles applicables au monde du travail : fatigue possible dès 30° C pour une activité sédentaire ; 28° C si activité physique ; évacuation envisageable au-delà de 33° C ». Enfin l'article 4121-1 du code du travail stipule que « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. ». Trop peu de collègues (18/50) et trop peu d'écoles (94 aménagements et 136 fermetures d'écoles sur 463) ont ainsi adapté leur fonctionnement. Les personnels de l'Education nationale (hors personnels vulnérables connus) n'ont pas tous été protégés par leur employeur. Il devient plus qu'urgent que l'État et le Conseil départemental se saisissent de ces enjeux qui se font de plus en plus pressants année après année.

Les épreuves du DNB , en outre, se sont déroulées vendredi dernier dans des bâtiments surchauffés avec des élèves fatigués, alors que nous étions en vigilance rouge. En conséquence, des fiches RSST ont été également émises. Ces conditions de passage du 1^{er} examen de nos élèves sont inadmissibles, comment peut-on expliquer le maintien de l'épreuve alors qu'en 2019 les épreuves ont été décalées dans une configuration météo identique ?

Toujours concernant la santé des personnels, la FSU réitère sa demande (faite en F3SCTD) auprès de M. le DASEN, de solliciter le préfet afin de faire respecter leurs obligations aux collectivités territoriales (Conseil départemental, communes ...) en fournissant un DTA.

Les représentant.es de la FSU vous ont déjà alerté lors de la plénière de la F3SCTD du 16 juin sur le déploiement des PAS et réitèrent aujourd'hui leur inquiétude quant à l'avenant que les AESH ont reçu en lettre recommandée. Elles et ils espèrent que vos propos seront suivis d'effets, que les AESH seront accompagné.es le cas échéant et que les vœux de ces personnels dans leur avenant au contrat seront respectés. Nous veillerons à ce que les ZAH limitent vraiment leur périmètre d'intervention.

La FSU interviendra en séance sur certaines situations. Elle souhaite ici rappeler son étonnement quant aux conditions de la levée de fermetures à Rosa Bonheur et Michel Ange, même si bien évidemment, elle se réjouit de cette issue.

Les postes bloqués pour les personnels qui entrent dans le métier n'ont pas été rendus visibles à la profession lors des opérations de mouvement, de fait certain.es agent.es ayant postulé sur ceux-ci sont surpris du manque de transparence sur ce point dans la circulaire du mouvement. Comment à l'avenir anticiper ces postes bloqués afin que les collègues puissent demander leur mutation intradépartementale sans opacité ?

La FSU s'inquiète de l'installation de classes de cycle 3 au collège de Nouvion en Ponthieu pendant les travaux à l'école élémentaire. Serait-il possible de connaître l'organisation qui va être proposée aux 2 classes de CM qui seront dans un préfabriqué, semble-t-il ? Nous dénonçons ce qui pourrait ressembler à une expérimentation abordée lors du groupe de travail du dialogue social prospectif territorialisé.

L'enseignement de certaines langues vivantes est en danger : allemand, russe, italien, portugais. Pour favoriser la diversité des enseignements, il est nécessaire de promouvoir ces langues vivantes dans le cadre de la liaison école/collège.

Dans le premier degré, serait-il possible que des postes itinérants en langues soient aussi déployés dans les zones rurales pour plus d'équité ?

Les documents de préparation de l'instance du second degré n'ont été transmis aux membres que la veille à 16h11. Quel mépris envers les représentant.es des personnels ! Nous nous étonnons de l'écart constaté des effectifs entre le CSA-SD du mois de mars et celui-ci (+257 élèves). De surcroît, cette instance se tient pour la 3ème année consécutive début juillet, alors que précédemment, elle avait lieu dans la deuxième quinzaine de juin. Aussi, les autres départements de l'Académie ont tenu leur CSA-SD la semaine dernière.

Nous saluons la décision de ne pas fermer une classe supplémentaire au collège Millevoeye, après la mobilisation des équipes et des élu.es.